
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 mai 2009

Résolution: CA09 22 0174

Recommandation au Conseil municipal d'adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme afin de remplacer l'affectation "Secteur d'emplois" par l'affectation "Secteur mixte" pour l'ensemble du quadrilatère délimité par la rue LeBer et le prolongement des rues Congrégation et Ste-Madeleine, ainsi que de modifier la densité de construction et les limites de hauteur des catégories 12-08 et 12-T3 par la catégorie 12-T1 - Quartier Pointe St-Charles - Ateliers du CN (dossier 1093468001)

Il est proposé par LINE HAMEL

appuyé par JEAN-YVES CARTIER

ET RÉSOLU :

De recommander au conseil municipal d'adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme afin de remplacer l'affectation "Secteur d'emplois" par l'affectation "Secteur mixte" pour l'ensemble du quadrilatère délimité par la rue LeBer et le prolongement des rues Congrégation et Sainte-Madeleine, ainsi que de modifier la densité de construction et les limites de hauteur des catégories 12-08 et 12-T3 par la catégorie 12-T1 - Quartier Pointe-Saint-Charles - Ateliers du CN

Et de mandater l'Office de consultation publique de Montréal à tenir l'audience publique requise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.17 1093468001

Jacqueline MONTPETIT

Mairesse d'arrondissement

Caroline FISETTE

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 6 mai 2009